

Le Monde

Le Covid-19 complique la rentrée des associations

Fragilités financières, inquiétudes, événements annulés, protocoles flous... « 30 000 associations sont susceptibles de déposer un bilan », estime Jacques Malet, président de Recherches & Solidarités.

Par [Mailis Rey-Bethbeder](#)



Atelier d'écriture à l'Association rurale d'éducation populaire (AREP) de Festes-et-Saint-André (Aude), en octobre 2018. ARNO BRIGNON / SIGNATURES POUR « LE MONDE »

Plus de duos, plus de portés ni de danses à deux : c'est un des sacrifices qu'a dû faire Véronique Ruffin pour maintenir l'activité de son club de danse, à Genas (Rhône). Après un arrêt complet des cours en mars en raison du confinement, il a fallu préparer la rentrée de septembre dans un contexte inédit. Les consignes sanitaires, floues, inquiètent la vice-présidente de cette association qui accueille environ 280 élèves chaque année.

Ce club de danse est loin d'être un cas isolé. Le secteur associatif français profitait pourtant d'une bonne dynamique, avant que la pandémie menace l'activité de nombreux acteurs du secteur, en attente de solutions adaptées pour accueillir le public.

Une dynamique cassée par la pandémie

En 2018, la France comptait entre 1,35 million et 1,45 million d'associations en activité, qui mobilisaient près de 12,5 millions de bénévoles. Entre septembre 2018 et août 2019, 72 000 associations avaient été créées, d'après les chiffres du réseau associatif [Recherches et Solidarités](#).

« Pour le secteur associatif, cette pandémie est tombée d'autant plus mal que le dernier trimestre 2019 s'annonçait encourageant en termes d'emplois. Cette dynamique a été cassée par le Covid-19 », constate Jacques Malet, le président de Recherches et Solidarités. En collaboration avec le mouvement associatif, le réseau a produit deux rapports (pendant et après le confinement) pour mesurer l'impact du Covid-19 sur ces structures.

La deuxième enquête, [réalisée du 18 mai au 15 juin](#), a permis d'analyser les réponses de près de 13 000 responsables du secteur associatif et d'en tirer des conclusions pour l'ensemble des acteurs : « Nous avons estimé à 30 000 le nombre d'associations susceptibles de déposer le bilan », indique M. Malet.

Composer avec l'incertitude

Louis Pastorelli est responsable d'une association niçoise proposant des ateliers de musique, incluant du chant en niçois. Comme beaucoup d'autres, il subit la situation, qui l'empêche de se projeter. « Nous ne pourrions pas reprendre les cours de chant puisque la mairie nous impose le port du masque en salle de cours, malgré la distanciation sociale. Nous ne savons pas ce que nous allons faire, c'est peut-être la fin de nos activités. Cela remet en cause tout ce que nous avons construit depuis huit ans », regrette-t-il.

[À Genas, la mairie a demandé à Véronique Ruffin et à ses collègues de rédiger elles-mêmes un protocole sanitaire](#)

Qu'elles soient sportives, culturelles ou de loisirs, toutes les associations, ou presque, se retrouvent dans l'incertitude, essayant d'anticiper les décisions de leurs mairies et préfetures, tout en surveillant les déclarations de leur ministère de tutelle ou de leur fédération. Un véritable casse-tête.

A Genas, la mairie a demandé à Véronique Ruffin et à ses collègues de rédiger elles-mêmes un protocole sanitaire. « Nous étions... circonspectes !, déplore-t-elle. Nous aurions souhaité plus de soutien de la part de la municipalité, davantage de consignes. »

« Les liens sociaux sont rompus »

Aux préoccupations financières des associations (elles sont 56 % à déclarer un impact négatif du Covid-19 sur leurs finances) s'ajoute la crainte de perdre des adhérents, non seulement pour leur cotisation, mais surtout pour le vivre-ensemble. « Tout le travail mis en place depuis trente ans pour fidéliser les joueurs risque de disparaître », se désole Jean-Claude Lincy, président d'un club d'échecs à Guérande (Loire-Atlantique).

[« Pour moi, les conséquences sont plutôt d'ordre psychologique, les liens sociaux sont rompus », Martine Fourez](#)

Même réflexion pour Martine Fourez, qui anime des cours de danse country à Lantignié (Rhône) : « J'espère que mes adhérentes pourront à nouveau pratiquer leur activité dans de bonnes conditions. Pour moi, les conséquences sont plutôt d'ordre psychologique, les liens sociaux sont rompus. » A Guérande, les rencontres avec d'autres associations de jeu d'échecs sont compromises ; quant au club de danse de Genas, il s'est passé de son gala, temps fort de l'année, et n'a aucune certitude concernant la tenue de l'édition 2021.

D'après l'enquête, 45 % des associations se préoccupent de la reprise ou de la poursuite des relations avec leurs adhérents, et 37 % d'entre elles s'inquiètent de ne pas retrouver tous leurs bénévoles à la rentrée. *« Notamment les plus âgés, remarque Jacques Malet, de Recherches et Solidarités. Soit parce qu'elles vont hésiter à les solliciter, parce qu'elles ne veulent pas porter la responsabilité d'une maladie, soit parce que les bénévoles vont demander un petit délai avant de revenir. »*

Besoin de soutien

Sur le terrain, les associations peuvent normalement s'appuyer sur des inspecteurs du Syndicat de l'encadrement de la jeunesse et des sports (SEJS), censés *« faire remonter des questions qui viennent du terrain et que les administrations centrales n'avaient pas forcément anticipées en amont, comme l'explique Sylvain Rémy, responsable du pôle enfance-jeunesse à la direction départementale déléguée de la cohésion sociale de Seine-Maritime. Pour le sport, par exemple, nous sommes en attente de consignes de la part du ministère sur des questions pratiques, telles que l'utilisation des vestiaires collectifs. »*

Egalement chargés de veiller au bon respect des mesures sanitaires, les inspecteurs ont dû aussi effectuer un travail pédagogique auprès des associations pour les aider à appréhender la reprise, avec ses risques sanitaires et légaux. *« Nous avons essayé de renouer un lien de confiance en disant que les protocoles débouchaient sur une démarche d'obligation de moyens, mais qu'il n'y avait pas d'obligation de résultat sur le plan juridique », précise M. Rémy.*

De plus, les associations emploient près de 1,8 million de salariés en France, qui *« sont en première ligne vis-à-vis de la crise sociale et sanitaire », rappelle Pierre Sersiron, membre du syndicat ASSO. « A l'inverse, il n'y a pas de prise en compte du statut de ces salariés, qui ont un salaire extrêmement bas et faisaient déjà face à la précarité avant la crise du Covid-19. Ces statuts doivent être revalorisés. »*

Savoir rebondir

Malgré les difficultés, les associations s'accrochent. *« Pendant le confinement, nous communiquions en visioconférence, puis nous sommes retournés dans nos bureaux, en juin. Nous avons dû anticiper la situation et nous adapter », raconte Charlotte Renaudat-Ravel, chargée de communication pour le dispositif Myfuture & Moi dans 10 ans, qui propose des stages en entreprise à des jeunes de 14 à 20 ans. Les stages en présentiel étant compromis, l'équipe a organisé des temps de rencontres en visioconférences entre les professionnels et les jeunes.*

A Genas, les élèves de Véronique Ruffin vont arriver changés, pour éviter le passage dans les vestiaires. Le masque sera obligatoire pour tous les plus de 11 ans en dehors de la pratique sportive, et les danseurs respecteront une grande distance entre eux et entre leurs affaires. Malgré *« quelques e-mails de parents inquiets », la quasi-totalité des élèves est prête à reprendre.*

« Les associations sont résilientes, affirme Jacques Malet. Ce qui est bien ressorti des enquêtes, c'est aussi leur volonté, leur capacité de se mobiliser, notamment pour leurs bénévoles, leurs adhérents, leurs bénéficiaires... au-delà de leur périmètre. »